



Paris, le 2 mai 2011

## **Pas de navigation ce 2 mai 2011 !**

### **à la veille de la réunion du 3 mai au Cabinet ministériel !**

Le refus des transferts des personnels et du patrimoine de la voie d'eau à l'établissement public industriel et commercial VNF est indéniable.

Si la majorité des agents de la voie d'eau est en grève aujourd'hui, c'est une grande partie du réseau Freyssinet (comme au service de navigation Rhône-Saône), du réseau national (comme dans les directions mixtes) et même la totalité du trafic international qui est stoppé ce jour.

Pour prendre l'exemple de la Belgique c'est la tenaille : que ce soit par la Meuse (service de navigation du Nord-Est) ou par l'Escaut (service de navigation du Nord-Pas-de-Calais) rien ne rentre ni ne sort !

A ces deux services qui ont décidé la reconduction de l'action demain -jour de la première d'une série de six réunions au Cabinet de la Ministre- s'ajoutent aussi le service de navigation de Strasbourg (aucun trafic), de la Seine (aucun bateau n'a pu remonter du Havre à Nogent ni donc traverser Paris aujourd'hui) et du Sud-Ouest (où le mouvement doit même s'amplifier demain).

Les trois organisations syndicales considèrent comme une provocation les propos tenus par le directeur adjoint du Cabinet de Nathalie Kosciusko-Morizet au journal « les Échos », ce dernier affirmant à la veille de la grève de ce jour que si tout peut être discuté, le principe de regrouper les agents à l'établissement public était, pour lui, le seul à ne pas pouvoir l'être (ce qu'il n'avait même pas osé annoncer aux organisations syndicales !).

**Les personnels ne goûtant pas plus la provocation que la légèreté avec laquelle leur avenir serait sacrifié au désengagement de l'Etat ne s'y sont pas trompés et l'ont affirmé au travers du degré de leur mobilisation en ce 2 mai 2011.**

**Et ils ne comptent pas s'en laisser conter, ayant décidé de reconduire et amplifier le mouvement demain 3 mai 2011.**

**Il est clair que les personnels ont conscience d'avoir entre les mains la capacité de faire obstacle à un projet qui conduirait dans un premier temps à une restructuration à de grandes échelles de territoires, puis à la privatisation et la perte de leur statut.**

*Signé*

Jean HÉDOU

*Signé*

Hubert LEBRETON

*Signé*

Nicolas BAILLE

